

ASC TIR A L'ARC - COMPAGNIE DES ARCHERS EPLEUMIENS

REUNION DE BUREAU VENDREDI 03 OCTOBRE 2025 – 18H00 LOCAL DU CLUB DE TIR

La réunion a débuté à 18h15.

1) Cooptation de Jean-Marc au bureau

La Présidente annonce que Jean-Marc est coopté au bureau car depuis son arrivée, il s'investit énormément et fait profiter de ses compétences acquises lors de sa licence STAPS en animant des échauffements et des étirements ainsi qu'une préparation physique.

2) Organisation de l'académie de tir à l'arc

La Présidente explique que l'on doit réorganiser l'académie de tir. Pour le créneau du mercredi après-midi (réservé aux jeunes compétiteurs), Henri peut encadrer 8 enfants uniquement. Pascal vient une semaine sur deux et Michel F. se propose de venir également pour aider Henri.

3) Problème lors d'une demande de licence

La Présidente explique au vice-président, non disponible en début de saison, une situation concernant une demande de licence. Il s'agit d'un adulte très insistant, peu respectueux des consignes réservées aux débutants et à l'organisation de la compagnie. De plus, cet adulte a mis la Présidente en porte à faux vis-à-vis de certains membres de la compagnie. Après consultation de plusieurs membres du bureau, la Présidente décide de ne pas lui accorder sa demande de licence pour attitude incorrecte.

4) Remplacement de la ciblerie de la salle

La Présidente a pris contact avec diverses archeries et des chaudronniers afin de faire des chevalets métalliques. Elle est en attente de photos, de plans et d'informations pour trouver la meilleure solution. Gérald propose de passer par une école (CFA par exemple) mais nos finances ne nous permettent pas de faire faire plus de 2 chevalets par an.

Michel F. se propose de faire les plans (avec des cotes précises). La Présidente accepte.

Le jour où on met la nouvelle ciblerie en place, il faudra réaménager l'endroit où on stocke de matériel de la salle. Au lieu de prendre 8 cibles de 100cmx100cm, il faudrait idéalement faire 4 cibles de 130cmx130cm et 4 cibles de 100cmx100cm : on pourrait les ranger en quinconce et cela permettrait à plus d'archers de tirer sur les grandes cibles.

Daniel se propose d'emmener les plans à son ancien patron qui est chaudronnier.

La Présidente propose d'envoyer les plans à divers interlocuteurs pour multiplier les propositions et voir lequel nous ferait le prix le plus intéressant.

5) Point sur les finances

Actuellement, il y a 3600,04€ sur le livret de la compagnie et 2733,14€ sur le compte courant.

La FFTA a déjà prélevé 3122€ pour les cotisations sur les licences courant septembre et devrait prélever de nouveau environ 1500€ courant octobre.

6) Point sur les licences

A ce jour, nous avons 54 licences (+5 par rapport à l'an dernier) et 4 licences en attente.

Le bureau décide de limiter la capacité à 59-60 licences. Les moyens matériels et d'encadrement ne seront plus adaptés au-delà de cette limite.

7) Equipement des néo-licenciés

8 néo-licenciés sont à équiper avec un kit de rentrée : 4 adultes et 4 enfants.

La compagnie a encore du matériel neuf. Nous allons voir si vous pouvons créer des kits de rentrée et les vendre.

La secrétaire adjointe va créer une petite fiche lisant tout le petit matériel à acheter pour les néo-licenciés :

- 1 carquois (noter la latéralité)
 - 6 flèches (spin : 1800 pour les enfants / 1000 pour les adultes)
 - 1 palette à cale (noter la latéralité et la taille (S pour les enfants / M-L pour les adultes))
 - 1 protège-bras
 - 1 dragonne
- ⇒ Noter les coordonnées de Besançon Archerie

8) Calendrier de l'académie de tir

Le bureau répartit les séances d'académie de tir entre tous les encadrants et les bénévoles sur la saison salle et la saison extérieure en fonction de leurs disponibilités.

9) Sortie du club

Le weekend du 23 au 25 mai 2026 aura lieu la sortie du club aux alentours de Troyes. L'organisation se déroulera en début d'année 2026.

10) Compétition

Notre compagnie à l'aval du comité départemental de Côte d'Or pour organiser le championnat départemental TAEN. Le bureau décide de 2 weekend pour l'organiser :

- Le 30 et 31 mai 2026
- Le 6 et 7 juin 2026

Le bureau s'oriente vers le weekend fin mai. La décision sera prise prochainement sur le calendrier d'arbitrage via le comité régional.

Pour une meilleure organisation plus, il sera demandé aux archers de la compagnie de privilégier le poste de bénévole au lieu de participer à la compétition.

Il y aura un départ samedi après-midi et un départ dimanche dans la journée (afin de faire fonctionner la buvette).

Nous pourrons positionner environ 20 cibles sur le terrain de rugby en bas de l'espace Tabourot.

Il n'y a aucune question posée.

La réunion de bureau s'est terminée à 19h50.

Katia CVITKUSIC
Secrétaire-Adjointe

Benjamin BAPT
Secrétaire